

## Le Grand Huit des Monges

### Descriptif

Cette randonnée de montagne à fort dénivelé se déroule dans l'immensité des alpages du massif des Monges, sujets au vertige s'abstenir ! Nous décrivons un grand huit de chiffre avec une boucle vers le nord et une boucle vers le sud, qui nous fait apprécier le massif sous tous ses angles et profiter de la variété de tous ses paysages. Chaque jour nous passons 5 à 6h à cheval et nous marchons environ 30 mn, hébergements en gîtes de montagne et en bivouac.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Provence au départ de la randonnée, à proximité de Sisteron. En revanche, pour les cavaliers se rendant en Provence en train, le tarif comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.



### Programme

**Jour 1 :** arrivée des cavaliers à la ferme équestre en fin d'après-midi ou accueil à 18h45 à la gare de Sisteron et transfert à la ferme équestre. Dîner et première nuit au gîte de la ferme.

**Jour 2 :** nous récupérons les chevaux au pré, les préparons et, à cheval en direction des montagnes ! Notre chemin emprunte la petite crête au-dessus du village de Saint-Geniez, l'impressionnant Malpas, le petit village d'Authon, la montée à Pierre-Mont et la redescende sur Feissal. Nous voici déjà au milieu des alpages du massif des Monges pour démarrer la boucle nord. Bivouac à 1500 m d'altitude. 5h30 à cheval.





**Jour 3 :** nous sortons de la vallée pour monter aux Cloches de Barles, splendide perchoir sur les espaces sauvages des Préalpes de Digne, dans des panoramas grandioses au cœur des parcours à moutons. Nous contournons le Sommet de Chine et ses grands espaces, passons le col de Clapouse qui marque le changement de versant et arrivons au gîte ONF du lac des Monges. Journée grand spectacle ! 5h30 à cheval.

**Jour 4 :** au départ du lac, nous gravissons la montagne vers les crêtes du Raus à 1900 m, passage étroit et grandiose, déconseillé aux sujets au vertige! Après un moment sur la crête, nous rejoignons le col de la Sapie, puis redescendons sur la Pélenquine, piste qui serpente doucement jusqu'à Authon où nous refermons notre boucle nord. Bivouac à Authon au bord du ruisseau du Vançon. 5h à cheval.

**Jour 5 :** nous ouvrons la boucle sud en reprenant la direction de Feissal, cette fois par la piste principale des Clues du Vançon et les sources de Pisse-Vache. Nous quittons cette vallée par le col de Saint-Antoine, nous descendons dans le Sauvage entre les rochers majestueux au pied du Sommet de Geruen en direction de l'Espinasse. Nous remontons au col d'Ainac, passons au panorama de la Cabane Payan, avant l'arrivée au col de Fontbelle pour la nuit au gîte ONF. Deux versants, deux ambiances ! 5h30 à cheval.

**Jour 6 :** notre dernière journée à cheval nous emmène au col de Mounis. Puis nous plongeons dans la vallée du Vançon pour descendre à 700 m d'altitude. La végétation a changé, le chemin se fait plus arboré, les ruines rencontrées nous rappellent la présence humaine dans ces lieux oubliés. Nous remontons sur la maison de Grange-Neuve qui a été neuve vers les années 1800 ! Sentier escarpé, vue plongeante... Le retour au village de Saint-Geniez referme la boucle sud et notre randonnée. 5h30 à cheval.

**Jour 7 :** après le petit-déjeuner, transfert à la gare de Sisteron ou départ en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
30.06.2024	6.07.2024	740 €
14.07.2024	20.07.2024	740 €
28.07.2024	3.08.2024	740 €
11.08.2024	17.08.2024	740 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Baroud

## Informations pratiques

### Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux dans les passages escarpés, à raison de 30 à 60 mn par jour environ en cumulé. Nuits en gîtes de montagnes (dortoirs collectifs) et en bivouac. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

### Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots à solide semelle (voire chaussures de marche légères, pour les quelques portions de marche) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

### Climat

A Sisteron, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 5-17°, mai 9-22°, juin 13-26°, juillet 15-29°, août 15-29°, septembre 12-24°, octobre 8-19°.

### Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas. Pour les cavaliers se rendant à Sisteron en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Provence, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

### Poids

Les cavaliers de plus de 85 kg ne peuvent pas s'inscrire pour cette randonnée, nos chevaux randonneurs Provençaux ayant cette limite.

### Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

### Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

### Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

### Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

